



7 jours

La boucle Mae Hong Son

Nous vous proposons de parcourir la province montagneuse de Mae Hong Son en une semaine, et de découvrir ses villages et ses habitants.

Points forts:

- Doi Inthanon, le plus haut sommet du pays
- Temples birmans
- rizières (en saison estivale)

Paysages

Culture

Difficulté: ●●●○○ 3/5

Confort: ●●●●● 5/5

Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

Participant(s)	2	3	4	5	6
Prix par personne	1,350 €	1,100 €	850 €	790 €	690 €

Vous pouvez __privatiser ce voyage aux dates de votre choix__, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous. Bien sûr dans le cadre d'un voyage privatif, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons __un voyage sur mesure__.

Inclus

- ✓ Les hébergements avec petits-déjeuners, tels mentionnés dans le programme
- ✓ Les services du chauffeur privé thaï du Jour 1 au Jour 5, du matin à 17h30
- ✓ Les repas explicitement mentionnés - boissons non comprises

Non inclus

- ✗ Frais de douane, supplément bagages
- ✗ Repas et boissons, (sauf repas explicitement mentionné)
- ✗ Suppléments non explicitement mentionnés, "early-check-in", "day-use" ou "late check-out"
- ✗ Pourboires et dépenses personnelles
- ✗ Assurances internationales
- ✗ Service non explicitement mentionnés ou mentionnés « en option »
- ✗ Droits d'entrée au parcs
- ✗ Activités

Itinéraire



Jour 1: Pai, et les montagnes du Nord Thaïlandais

Jour 2: La région de Mae Hong Son

Jour 3: Détour par Ban Rak Thai

Jour 4: Détour par Mae La Noi

Jour 5: Éco-tourisme dans la région de Salawin

Jour 6: Au pieds du Doi Inthanon

Jour 7: Randonnée dans les monts Doi Inthanon

Jour 1 : Pai, et les montagnes du Nord Thaïlandais



Départ le matin pour les montagnes du Nord-ouest et la région de Pai, charmante bourgade frontalière de la Birmanie.

Entourée de montagnes et traversée par la rivière Pai, cette ville est un vrai paradis pour les amoureux de la nature et offre de nombreuses opportunités de randonnée dans les montagnes avoisinantes.


Pai est aussi une ville festive et décontractée. Quand le soir tombe, les rues s'animent avec les stands de rue qui abondent. La nourriture est alors à flot, les bars se remplissent vite et la musique est bien sûr au rendez-vous !


130 km de route de montagne avec de très nombreux virages nous attend ce matin. Compter entre 3 et 4 heures, plus des arrêts à prévoir le long de cette route surnommée "la route aux 1600 virages".

Après-midi tranquille avec repos et premières découvertes et balades au centre-ville.

Journée accompagnée d'un guide francophone

Emplacements

 Chiang Mai

 130km - ⌚ 3h 30m

 Pai

Repas et hébergement

 Hébergement - The Quarter

Jour 2 : La région de Mae Hong Son



Nous reprenons la route ce matin, via la région de Soppong à destination de Mae Hong Son – (110 km de route de montagne sinueuse)

Sur la route, nous passons par le district de Pang Mapha, lieu de prédilection pour explorer les grottes. Nous ferons ainsi un petit détour par l'extraordinaire **grotte de Tham Lod**. Cette dernière d'1km6 de long, est traversée par une rivière souterraine.

Nous empruntons un radeau en bambou, qui nous mènera dans son enceinte.

Observation de stalagmites & stalactites.

En route, arrêt au *pont en bambou de Su Tong Pae* (à 15km de la ville).

Suivant l'heure d'arrivée, l'après-midi découverte de la ville et des principaux *temples de style Shan* (birman) autour du lac.

Le soir, nous pouvons faire un saut au marché de nuit, qui débute de l'artère principale. L'occasion d'apprécier les mets locaux, et d'observer l'artisanat local.

Journée accompagnée d'un guide francophone

Emplacements



Pai



110km - ⌚ 2h 40m



Mae Hong Son

Repas et hébergement



Petit déjeuner - The Quarter



Hébergement - Fern Resort

Jour 3 : Détour par Ban Rak Thai



Tôt le matin (entre 06h et 8h), possibilité d'assister ou de participer aux offrandes aux moines.

Ensuite, nous reprenons la route pour Ban Rak Thai, petit village sino-thaï, situé à la frontière birmane. On en profite pour admirer ses plantations de thé.

Retour à Mae Hong Son, où nous visiterons les temples **Wat Phra That Doi Kong Mu**, un ancien temple birman situé sur la colline de Doi Kong Mu. Nous aurons un joli point de vue sur la ville. Idéale pour le coucher de soleil.

Puis, visite des temples **Wat Chong Kham**, et **Wat Chong Klang**, qui tous deux se font face, de par le lac.

Journée accompagnée d'un guide francophone

Emplacements

📍 Mae Hong Son

🚗 60km - ⌚ 1h

📍 Ban Rak Thai

Repas et hébergement

☕ Petit déjeuner - Imperial Tara Hotel

🏠 Hébergement - Fern Resort

Jour 4 : Détour par Mae La Noi



Nous reprenons la route à l'issue du petit-déjeuner, en direction de Mae La Noi, un petit village traditionnel perchée dans les montagnes du nord thaïlandais.

Ici la grande majorité des habitants sont issus des ethnies Shan, Lawa ou Karen.

Village tranquille, à l'écart des circuits touristiques, Mae La Noi offre la possibilité d'échanger sereinement avec la population locale.

Continuation vers la ville verte de Mae Sariang, aux limites du pays Birman.


Rizières verdoyantes, rivières au cours impétueux, village de tribu Karen, troupe d'éléphants errant librement dans le parc de Salawin... Mae Sariang est le paradis des randonneurs.



Le bourg en lui-même est qu'un bassin rizicole où des maisons au toit de chaume parsèment des rizières inondées. Dans les environs, le relief est accidenté et parsemé de cours d'eau turbulents.

Porte d'entrée sur parc national de Salawin, avec ses forêts denses, Mae Sariang est l'étape idéale de tout séjour éco-touristique.



Journée accompagnée d'un guide francophone

Emplacements

 Mae Hong Son

 55km -  1h 20m

 Mae La Noi

 68km -  1h 20m

 Mae Sariang

Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Imperial Tara Hotel

 Hébergement - Riverhouse resort

Jour 5 : Éco-tourisme dans la région de Salawin



Ce matin, nous partons découvrir les alentours, dont **Doi Phu Co**, qui offre une vue panoramique sur la chaîne de montagnes de Sop Moei. Pour accéder au sommet (*1046 mètres*), nous empruntons un sentier qui nécessite 45 minutes de marche environ. L'ascension est assez rude, mais gratifiante.

Nous poursuivons ensuite avec la découverte des alentours du Parc National de Salawin. Nous nous rendons dans un premier temps aux abords de la rivière Salawain, qui fait office de frontière naturelle entre la Birmanie et la Thaïlande. Prenant sa source dans les montagnes de la chaîne himalayenne, la rivière de Salawin s'écoule sur 2800 kilomètres, traversant ainsi le Tibet, la Chine, la Birmanie et la Thaïlande.


Nous empruntons un petit **bateau** et remontons la rivière à destination du village de **Mae Sam Liam** (*45 minutes environ*), où nous rencontrons le *peuple Karen*.


En fin d'après-midi, retour à l'hôtel.



Journée accompagnée d'un guide francophone


Emplacements



 Mae Sariang

 40km -  1h 10m

 Doi Pui Co

 70km -  1h 30m

 Parc National de Salawin

 50km -  1h 15m

 Mae Sariang

Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Riverhouse resort

 Hébergement - Riverhouse resort

Jour 6 : Au pieds du Doi Inthanon



Arrivée à Mae Chaem : avec la verdure de ses forêts, le bruit de ses cascades et l'infini de ses rizières montagneuses, l'agritourisme remporte ici un franc succès.

Ce territoire rural et sauvage héberge le plus haut sommet du Pays du Sourire. Des champs de riz et de maïs se succèdent dans les collines, entrecoupés de petits parcs naturels où les groupes ethniques Lisu et Hmong ont trouvé refuge.

Nous prenons le temps de nous promener librement dans le village et les alentours.

Journée accompagnée d'un guide francophone

Emplacements

📍 Mae Sariang

🚗 140km - ⌚ 2h

📍 Mae Chaem

Repas et hébergement

🍽️ Petit déjeuner - Riverhouse resort

🏠 Hébergement - Huan Ram Cham Muang

Jour 7 : Randonnée dans les monts Doi Inthanon



Départ matinal, afin de profiter un maximum de Doi Inthanon.

À destination, nous retrouvons notre guide local, avec qui nous effectuerons la randonnée du jour. D'environ **3 kilomètres**, nous arpenterons le sentier de Doi Inthanon, qui nous fera découvrir divers décors naturels: forêt tropicale, prairie, cascades, rivières...jusqu'à son sommet qui nous offrira une vue panoramique sur les environs.

Marche débutant à 2,200 mètres pour atteindre le sommet à 2,565 mètres d'altitudes. Cette randonnée s'effectue en 2h30 / 3h00._

Avant ou après votre ascension, possibilité de s'arrêter à la magnifique cascade de **Mae Klang**, qui se situe au pied du sentier.

Attention, activité qui peut être annulée si risque de pluie

Sur le chemin du retour, possibilité de faire un arrêt au **village Mae Klang Luang**, qui lors de la saison des pluies offrent des paysages dignes de carte postale, avec ses rizières en terrasse.

Si nous avons encore du temps devant nous, nous ferons un détour par l'une des plus grandes cascades du parc **Mae Ya Waterfall**, avec une hauteur de 250 mètres et 40 mètres de large.


En cours d'après-midi, nous reprenons la route en direction de Chiang Mai.

Journée accompagnée d'un guide francophone

Emplacements

 Mae Chaem

 30km - ⌚ 0h

 Doi Inthanon

 110km - ⌚ 2h

 Chiang Mai

Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Huan Ram Cham Muang

Informations complémentaires

Modalités de réservation

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 61 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 60 à 46 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 45 à 31 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Les formalités administratives

Formalités pour les ressortissants Français:

Votre passeport valide au moins six mois après la date de retour présumée de votre voyage avec au moins une page vierge. Pas de visa pour un séjour inférieur à 30 jours. Il est nécessaire de disposer d'un billet aller-retour obligatoire inférieur ou égal à 30 jours. Le visa est valable 30 jours dans les trois mois qui suivent sa délivrance.

Vous voyagez avec des enfants ?

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures. Ils doivent être titulaires d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Pour les autres nationalités

Veillez vous renseigner auprès des autorités consulaires dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.